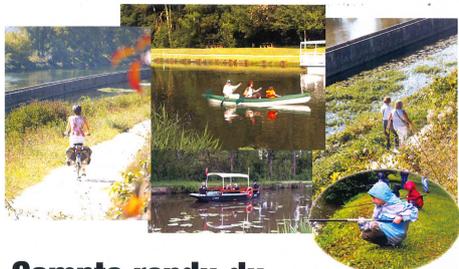


L'AVENIR D'UN TERRITOIRE : LE CANAL D'ORLEANS



Compte rendu du colloque de l'ANCO du 22 novembre 2013



L'Entente
des
Canaux
de
France

Association pour la valorisation du patrimoine, du tourisme et de la navigation
sur le Canal d'Orléans
Siège social : Maître de Martini 105 rue Maurice Rolland 45430 Martini
contacts : 07 88 99 31 07 et anco@canalorleans.org

Je tiens à signaler la parution du compte-rendu du colloque sur l'avenir du canal d'Orléans qui a été organisé le 22 novembre 2013, du tourisme et de la navigation sur le canal d'Orléans (ANCO).

Au cours de cette journée, de nombreuses analyses ont été faites et des propositions ont été formulées.

Lire :

>> [Les propositions, concrètes et réalistes, faites par l'ANCO et présentées lors de ce colloque](#)

>> [La conclusion que j'ai faite à l'issue de ce colloque, par laquelle j'ai repris quelques propositions précises](#)

Jean-Pierre Sueur